

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 décembre 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Hedi MELLAKH (**UNION DES EXPERTS COMPTABLES**) & M Moez BEN ALI

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	II-1	6 839 956	6 830 801
Amortissement des immobilisations incorporelles	II-1-2	-5 070 632	-4 505 324
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		1 769 324	2 325 476
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	II-2	59 603 443	57 164 919
Amortissement des immobilisations corporelles	II-2-1	-32 119 384	-31 677 397
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		27 484 059	25 487 522
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	II-3	14 974 736	11 238 693
Titres mis en équivalence	II-3-2	1 342 806	1 348 703
Provisions sur immobilisations financières		-173 823	-203 823
<i>Immobilisations financières nettes</i>		16 143 718	12 383 573
<i>Total des actifs immobilisés</i>		45 397 100	40 196 571
<i>Autres actifs non courants</i>	II-4	3 619 392	3 057 812
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		49 016 492	43 254 383
ACTIFS COURANTS			
Stocks	II-5	39 147 499	40 774 895
Provision sur stocks		-945 918	-845 918
<i>Valeurs d'exploitation nettes</i>		38 201 581	39 928 977
Clients et comptes rattachés	II-6	57 008 342	50 015 843
Provision pour dépréciation des clients		-11 315 003	-10 967 424
<i>Clients et comptes rattachés nets</i>		45 693 339	39 048 419
Autres actifs courants	II-7	44 573 836	48 837 794
Provision sur autres actifs courants		-4 912 504	-4 184 317
<i>Autres actifs courants nets</i>		39 661 332	44 653 478
Liquidités et équivalents de liquidités	II-8	10 887 000	20 502 416
Provision des liquidités		-80 319	-80 319
<i>Liquidités nettes</i>		10 806 681	20 422 097
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		134 362 933	144 052 971
TOTAL DES ACTIFS		183 379 424	187 307 354

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	<i>Au 31/12/2024</i>	<i>Au 31/12/2023</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	III-1	108 000 000	108 000 000
Réserves consolidées	III-1	-89 335 352	-88 272 763
Part des minoritaires dans les réserves	III-2	871 726	1 081 185
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		19 536 374	20 808 422
Résultat de l'exercice	III-1	1 148 591	-866 039
Part des minoritaires dans le résultat	III-2	16 963	-286 949
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		20 701 928	19 655 434
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	III-3	20 294 355	26 543 214
Provisions		3 635 850	4 179 723
Total des passifs non courants		23 930 205	30 722 937
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	III-4	18 605 132	19 454 893
Autres passifs courants	III-5	48 284 757	48 988 212
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-6	71 857 402	68 485 878
Total des passifs courants		138 747 291	136 928 983
TOTAL DES PASSIFS		162 677 497	167 651 920
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		183 379 424	187 307 354

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>Du 01/01/2024 Au 31/12/2024</i>	<i>Du 01/01/2023 Au 31/12/2023</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus	IV-1	72 156 298	72 213 515
+ Autres produits d'exploitation		758 950	1 762 662
Total des produits d'exploitation		72 915 248	73 976 177
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Variation de stock de produits finis et encours		-1 805 201	1 390 158
+ Achats d'approvisionnement consommés	IV-2	-41 904 321	-43 101 167
+ Charges de personnel	IV-3	-8 366 528	-8 224 391
+ Dotations aux amortissements et aux provisions		-4 217 307	-3 243 815
+ Autres charges d'exploitation	IV-4	-10 432 996	-14 609 222
Total des charges d'exploitation		-66 726 353	-67 788 437
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 188 895	6 187 740
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	IV-5	-9 210 055	-10 717 327
+ Produits des placements	IV-6	3 942 983	1 032 654
+ Autres gains ordinaires	IV-7	1 369 232	5 246 431
+ Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-73 851	-79 171
- Autres pertes ordinaires		-662 282	-1 949 856
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 554 922	-279 528
Impôt sur le bénéfice		-389 369	-873 460
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 165 554	-1 152 988
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 165 554	-1 152 988
Part des minoritaires dans le résultat		16 963	-286 949
<i>Résultat consolidé - Part du groupe</i>		1 148 591	-866 039

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>V</i>	<i>Du 01/01/2024 Au 31/12/2024</i>	<i>Du 01/01/2023 Au 31/12/2023</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
+ Résultat consolidé		1 148 591	-866 039

Quote part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	16 963	-286 949
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et provisions	4 217 307	3 243 815
Variation des stocks	1 627 396	6 975 731
Variation des créances	-6 992 499	4 103 585
Variation des autres actifs	2 320 929	-6 645 021
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	-1 553 216	-9 777 377
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	73 851	79 171
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	859 322	-3 173 085

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-4 398 565	-3 302 384
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	1 098 782	2 308 481
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières	-3 736 042	-153 551
- Décaissement provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants	-561 579	-3 001 848
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-7 597 404	-4 149 302

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

+ Décaissement / Encaissement provenant des emprunts	-6 153 100	-3 485 515
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-6 153 100	-3 485 515
VARIATION DE TRESORERIE	-12 891 182	-10 807 902
Trésorerie au début de l'exercice	-6 368 711	4 439 191
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-19 259 893	-6 368 711

METHODES COMPTABLES

I- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;

- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

II- Principes de consolidation

II-1-Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée,
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Une filiale doit être exclue de la consolidation lorsque :

- (a) le contrôle est destiné à être temporaire parce que la filiale est acquise et détenue dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche, ou
- (b) la filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

De telles filiales doivent être comptabilisées comme si elles constituaient des placements.

II-2- Définition du périmètre de consolidation

- La société TAWASOL GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

II-3- Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TAWASOL GROUP HOLDING SA et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2024, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 14 sociétés font l'objet d'une intégration globale et une société fait l'objet de mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024, figure à la note N° I.

II-4- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes

II-4-1-Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II-4-2-Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II-5- Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation représente la différence existante, au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation d'un groupe, entre le coût d'acquisition des titres par la société consolidante et la part correspondante dans les capitaux propres de sa filiale. La différence de première consolidation s'explique d'abord par la reconnaissance d'un écart d'évaluation, à savoir « la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée ».

La seconde composante de la différence de première consolidation est, selon la norme comptable NCT 38, l'écart d'acquisition. Cet écart est habituellement appelé goodwill, ce terme étant retenu par la réglementation internationale.

Son existence s'explique par la prise en considération de multiples facteurs, les uns attachés à la filiale, les autres correspondant aux avantages et synergies, pour la société mère, ou le groupe, de la prise de contrôle. Il correspond à des éléments non identifiables et est calculé de façon résiduelle.

L'écart de première consolidation comprend donc :

- des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont ainsi rééstimés à l'actif du bilan consolidé (terrains, constructions, fonds commerciaux, marques, réseaux commerciaux, parts de marchés, etc.) ;
- un solde, non affecté, appelé écart d'acquisition qui peut être positif ou négatif.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée n'excédant pas vingt ans à partir de la date d'acquisition.

II-6-Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre, à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement, de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé, sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

III- Principes de consolidation

III-1- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Logiciel : 33%).

III-2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

III-3- Stocks

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette. L'évaluation du coût de revient des stocks de travaux en cours est calculée sur la base du prix de vente moins la marge pratiquée par les différentes sociétés.

III-4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

III-5- Impôt sur les sociétés

Les sociétés du TAWASOL GROUP HOLDING SA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Les effets des redressements fiscaux des sociétés du groupe sont comptabilisés directement sur les capitaux propres des filiales sous la rubrique « Effet des modifications comptables ».

III-6- Revenus

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III-7- Présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie

L'état de résultat consolidé est présenté selon le modèle autorisé.

NOTES EXPLICATIVES

I- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêts		
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Statut	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Méthode de consolidation
TGH	100%	100%	Société mère	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL SERVICES	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TELECOM	51%	51%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
TAWASOL INVESTMENT SICAR	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JUPITER IMMOBILIERE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
UTS-PALMA	45%	28%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JNAYNET MONTFLEURY	70%	70%	Filiale	70%	70%	Intégration globale
SUD FORAGE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
WIN TRAVAUX	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM RDC	70%	100%	Filiale	70%	100%	Intégration globale

HAYATCOM ETHIOPIE	80%	80%	Filiale	80%	80%	Intégration globale
RETEL SERVICES FRANCE	60%	60%	Filiale	60%	60%	Intégration globale
JNAYNET MANAR	32%	32%	Entreprise associée	32%	32%	Mise en équivalence

I-1- Changement du périmètre et modification de la structure du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a subi aucune modification durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 :

I-2- Profilé Aluminium Maghrébin

L'acquisition de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN est structurée sur plusieurs étapes aboutissant in fine à la prise de contrôle total de la société par le groupe TAWASOL GROUP HOLDING contre un désengagement progressif du Groupe AREM. Un protocole d'accord portant sur la cession de 472 173 actions pour un montant de 2 500 000 dinars a été signé entre les actionnaires de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN d'un côté et la société TAWASOL GROUP HOLDING et la famille CHABCHOUB d'un autre côté. Les premières phases du regroupement ont été réalisées en 2015 à savoir, une prise de participation à hauteur de 18,89 % par le biais d'une augmentation du capital réservée et la nomination de Mr Mohamed Amine CHABCHOUB en tant que directeur général de la société.

Courant 2017, les sociétés PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES ont finalisé leur projet de fusion entamé en 2016 portant ainsi le pourcentage de participation du groupe dans l'ensemble fusionné à 27,91 %. La date d'effet de la fusion a été fixée au 01 janvier 2016. Courant 2023, le pourcentage de participation du groupe dans la société UTS-PALMA a passé à 44,61 %.

Depuis février 2022, M. Mohamed Amine CHABCHOUB, continue à participer d'une manière active, à la gestion de la société UTS-PALMA en tant qu'administrateur.

De ce fait, les comptes de l'ensemble fusionné UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN ont été intégrés globalement dans les états financiers consolidés de TAWASOL GROUP HOLDING.

I-3- Filiales exclues du périmètre de consolidation

Le groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a pas intégré dans ses comptes consolidés les états financiers de 7 sociétés qui répondent aux critères de l'intégration pour motif d'indisponibilité de l'information financière. Les participations du groupe dans ces 8 filiales se détaillent comme suit :

Filiale	% de contrôle	Montant de la participation	Provision comptabilisée sur les titres détenus
HAYATCOM ALGERIE	50%	37 840	0
RETEL PROJECT	100%	47 084	0
RETEL WEST AFRICA	50%	36 104	0
TOUTOUTDIS	70%	148 959	144 614
DEUX PAS	50%	106 400	103 297
ONE TECH ALGERIE	70%	43 995	43 995
GREEN TECHNOLOGIES	76%	8	0

II- Actifs

II-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 6.839.956 dinars contre 6.830.801 dinars au 31 décembre 2023.

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Goodwill	6 429 047	6 429 047	0
Logiciels	309 248	306 373	2 875
Autres immobilisations incorporelles	101 660	95 380	6 280
Total	6 839 956	6 830 801	9 155

II-1-1 Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2024 un solde brut de 6.429.047 dinars et n'a pas subi de variation durant l'exercice.

II-1-2 Amortissement des Immobilisations incorporelles

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 5.070.632 dinars contre 4.505.324 dinars au 31 décembre 2023.

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Amortissements des Goodwill	4 732 328	4 179 766	552 562
Amortissements des Logiciels	291 508	284 919	6 589
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	46 796	40 639	6 157

Total	5 070 632	4 505 324	565 308
--------------	------------------	------------------	----------------

II-2- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 59.603.443 dinars contre 57.164.919 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Terrains	8 769 529	8 769 529	0
Constructions	9 555 459	9 224 027	331 432
Installations techniques matériels et outillages	29 857 368	30 735 829	-878 461
Matériels de transport	6 933 286	4 202 915	2 730 371
Agencements et aménagements	1 071 863	903 873	167 990
Matériel de bureau	426 409	420 538	5 871
Matériel informatique	962 243	910 667	51 576
Immobilisations corporelles en cours	2 027 286	1 997 541	29 745
Total	59 603 443	57 164 919	2 438 524

II-2-1- Amortissement des Immobilisations corporelles

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 32.119.384 dinars contre 31.677.397 dinars au 31 décembre 2023.

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Amortissements des Constructions	5 089 447	4 803 940	285 507
Amortissements des Installations techniques matériels et outillages	19 446 196	19 260 207	185 989
Amortissements des Matériels de transport	3 010 941	3 272 694	-261 753
Amortissements des Agencements et aménagements	1 573 004	1 432 161	140 843
Amortissements des Matériels de bureau	410 694	376 272	34 422
Amortissements des Matériels informatiques	859 422	802 443	56 979
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	1 729 680	1 729 680	0
Total	32 119 384	31 677 397	441 987

II-3- Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2024 à 14.974.736 dinars contre 11.238.693 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Dépôts et cautionnements	4 326 079	3 757 411	568 668
Prêts	3 436 714	0	3 436 714
Titres de participation	380 144	649 483	-269 339
Titres de participation déconsolidés	6 831 799	6 831 799	0
Total	14 974 736	11 238 693	3 736 043

II-3-1- Titres de participation

Au 31 décembre 2024, les titres de participation se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024
RETEL WEST AFRICA	36 104
SIAM	3 425
SALGATEL	158 665
BAXEL TUNISIE	172 950
SLF	8 000
GROUPEMENT TAWASOL BTP	1 000
Total	380 144

II-3-2- Titres déconsolidés

Au 31 décembre 2024, les titres déconsolidés se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Titres HAYATCOM ALGERIE	3 917 896	3 917 896	0
Titres RETEL PROJECT	3 021 172	3 021 172	0
Titres GREEN TECHNOLOGIES	-107 269	-107 269	0
Total	6 831 799	6 831 799	0

II-3-3- Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Titres de participation JNAYNET MANAR	2 300 000	2 300 000	0
Réserves consolidées	-883 344	-872 126	-11 218
Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence	-73 851	-79 171	5 320

Total	1 342 806	1 348 703	-5 897
--------------	-----------	-----------	--------

II-4- Autres actifs non courants

La valeur nette des autres actifs non courants s'élève au 31 décembre 2024 à 3.619.392 dinars contre 3.057.812 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Frais préliminaires nets	3 025 357	3 057 812	-32 455
Charges à répartir	594 035	0	594 035
Total	3 619 392	3 057 812	561 580

II-5- Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2024 à 39.147.499 dinars contre 40.774.895 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Stock de travaux en cours	30 616 113	29 361 389	1 254 724
Stocks de matières et fournitures	3 880 800	2 290 583	1 590 217
Stock de marchandises	854 779	856 204	-1 425
Stocks de matières premières	1 191 937	4 352 469	-3 160 532
Stocks de produits finis	2 603 870	3 914 251	-1 310 381
Total	39 147 499	40 774 895	-1 627 396

II-6- Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés bruts s'élèvent au 31 décembre 2024 à 57.008.342 dinars contre 50.015.843 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients ordinaires	30 831 929	29 158 596	1 673 333
Clients, factures à établir	18 279 493	13 893 953	4 385 540
Clients, effets à recevoir	2 175 556	1 095 449	1 080 107
Clients, Retenues de garantie	5 721 364	5 867 845	-146 481
Total	57 008 342	50 015 843	6 992 499

II-7- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2024, les autres actifs courants présentent un solde débiteur brut s'élevant à 44.573.836 dinars contre un solde débiteur brut de 48.837.794 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Avances aux fournisseurs	7 719 184	8 973 399	-1 254 215
Reports d'impôts	10 132 800	9 992 839	139 961
Débiteurs divers	11 959 824	16 242 520	-4 282 696
Charges constatées d'avance	1 629 982	1 303 876	326 106
Produits à recevoir	12 828 664	12 012 761	815 903
Personnel-Avances et accomptes	101 259	108 880	-7 621
Compte d'attente	202 123	203 520	-1 397
Total	44 573 836	48 837 794	-4 263 958

II-8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2024 un montant de 10.887.000 dinars contre un solde de 20.502.416 dinars au 31 décembre 2023. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Placements courants	1 977 150	5 791 373	-3 814 223
Banques	7 915 806	14 025 317	-6 109 511
Caisse	821 232	481 687	339 545
Valeurs à l'encaissement	172 812	204 039	-31 227
Total	10 887 000	20 502 416	-9 615 416

III- Capitaux propres, intérêts minoritaires et passifs

III-1- Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Capital social	108 000 000	108 000 000	0
Réserves consolidées	-89 335 352	-88 272 763	-1 062 589
Résultat de l'exercice (*)	1 148 591	-866 039	2 014 630
Total	19 813 239	18 861 198	952 041

(*) Le détail du résultat de l'exercice par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

III-2- Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 888.688 dinars au 31 décembre 2024 contre un solde de 794.236 dinars au 31 décembre 2023. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Part des minoritaires dans les réserves	871 726	1 081 185	-209 459
Part des minoritaires dans le résultat	16 963	-286 949	303 912
Total	888 688	794 236	94 452

III-3- Emprunts

Au 31 décembre 2024, l'encours des emprunts dus par le groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Leasing	156 104	565 374	-409 270
Emprunts	20 138 251	25 977 840	-5 839 589
Total	20 294 355	26 543 214	-6 248 859

III-4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 18.605.132 dinars au 31 décembre 2024 contre un solde de 19.454.893 dinars au 31 décembre 2023. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs ordinaires	12 186 619	12 851 961	-665 342
Fournisseurs, effets à payer	2 591 890	3 742 522	-1 150 632
Fournisseurs factures non encore parvenues	480 610	963 816	-483 206
Fournisseurs étrangers	1 717 329	24 066	1 693 263
Fournisseurs d'immobilisation	1 628 684	1 872 528	-243 844
Total	18 605 132	19 454 893	-849 761

III-5- Autres passifs courants

Au 31 décembre 2024, les autres passifs courants présentent un solde créditeur s'élevant à 48.284.757 dinars contre un solde créditeur de 48.988.212 au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Avances reçues des clients	30 310 917	32 134 450	-1 823 533
Impôts et taxes à payer	7 173 060	7 097 990	75 070
Charges à payer	6 438 117	2 947 270	3 490 847
Créditeurs divers	991 958	3 720 984	-2 729 026
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	986 096	987 296	-1 200
CNSS	1 425 762	1 045 968	379 794
Provision pour congés payés	234 883	245 204	-10 321
Personnel, rémunération due	679 821	765 321	-85 500
Produits comptabilisés d'avance	38 642	43 729	-5 087
Compte d'attente	5 500	0	5 500
Total	48 284 757	48 988 212	-703 455

III-6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde créditeur de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élève au 31 décembre 2024 à 71.857.402 dinars contre un solde créditeur de 68.485.878 dinars au 31 décembre 2023. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Emprunts courants	3 761 557	6 107 879	-2 346 322
Concours bancaires	26 395 699	24 768 564	1 627 135
Echéances à moins d'un an sur emprunts	37 948 953	35 506 872	2 442 081
Intérêts courus	3 751 194	2 102 563	1 648 631
Total	71 857 402	68 485 878	3 371 524

IV- Etat de résultat

IV-1- Revenus

Le solde de la rubrique « Revenus » s'élève au 31 décembre 2024 à 72.156.298 dinars contre un solde de 72.213.515 dinars au 31 décembre 2023. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Ventes et prestations de services (*)	74 951 407	74 176 266	775 141
Autres revenus	237 979	1 135 419	-897 440
RRR accordés sur ventes	-3 033 088	-3 098 170	65 082
Total	72 156 298	72 213 515	-57 217

(*) Le détail du chiffre d'affaires par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

IV-2- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 décembre 2024, les achats consommés s'élèvent à 41.904.321 dinars contre 43.101.167 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Achats de matières premières	21 083 070	21 989 450	-906 380
Achats de prestations de services	8 608 044	5 968 246	2 639 798
Achats non stockés de matériaux	8 113 500	4 093 862	4 019 638
Variation de stock des approvisionnements	1 570 314	9 686 959	-8 116 645
Achats de travaux de sous-traitance	0	158 413	-158 413
Frais accessoires sur achats	2 551 509	1 376 768	1 174 741
Transfert de charges des achats	-22 116	-172 531	150 415
Total	41 904 321	43 101 167	-1 196 846

IV-3- Charges du personnel

Au 31 décembre 2024, les charges de personnel s'élèvent à 8.366.528 dinars contre 8.224.391 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Salaires et appointements	6 666 264	6 709 888	-43 624
Charges patronales	1 128 279	1 038 120	90 159
Autres Charges du personnel	867 329	744 584	122 745
Transfert de charges	-295 344	-268 201	-27 143
Total	8 366 528	8 224 391	142 137

IV-4- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2024, les autres charges d'exploitation s'élèvent à 10.432.996 dinars contre 14.609.222 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Assurances	297 647	382 117	-84 470
Sous-traitance générale	1 716 588	3 133 192	-1 416 604
Entretien et réparation	863 507	817 967	45 540
Voyages et déplacements	911 836	2 307 175	-1 395 339
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 476 047	2 252 825	-776 778
Transport	585 988	567 450	18 538
Services bancaires et assimilés	1 430 663	1 561 703	-131 040
Frais postaux et de télécommunication	204 222	102 728	101 494
Charges locatives	1 303 167	975 777	327 390
Publicité, publications et relations publiques	4 636	52 042	-47 406
Personnel extérieur à l'entreprise	0	2 490	-2 490
Divers services extérieurs	553 642	333 241	220 401
Impôts taxes et versements assimilés	1 131 696	2 363 325	-1 231 629
Transferts de charges d'exploitation	-46 643	-242 810	196 167
TOTAL	10 432 996	14 609 222	-4 176 226

IV-5- Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élèvent au 31 décembre 2024 à 9.210.055 dinars contre un solde de 10.717.327 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Charges financières, intérêts et agios bancaires	9 230 600	10 591 516	-1 360 916
Pertes de change	18 463	590 998	-572 535

Gains de change et autres produits financiers	-39 008	-465 187	426 179
Total	9 210 055	10 717 327	-1 507 272

IV-6- Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élèvent au 31 décembre 2024 à 3.942.983 dinars contre un solde de 1.032.654 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Produits des placements	311 246	493 470	-182 224
Autres produits des placements	3 631 737	539 184	3 092 553
Total Produits des placements	3 942 983	1 032 654	2 910 329

IV-7- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1.369.232 dinars contre un solde de 5.246.431 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Plus-value sur cession d'immobilisations	956 780	1 730 807	-774 027
Divers gains ordinaires	412 452	3 515 624	-3 103 172
Total	1 369 232	5 246 431	-3 877 199

V- Etat de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de -6.368.711 dinars au 31 décembre 2023 à -19.259.893 dinars au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une variation négative de 12 891 182 dinars affectée aux activités d'exploitation pour un montant 859.322 dinars, aux activités d'investissement pour -7.597.404 dinars et aux activités de financement pour -6.153.100 dinars.

L'exploitation a généré un flux positif de 859.322 dinars provenant essentiellement de l'augmentation du BFR de 4.597.389 dinars et du résultat avant amortissement pour un montant de 5.382.861 dinars.

L'augmentation du BFR est expliquée par l'augmentation des créances pour 6.992.499 dinars compensées par la diminution des stocks pour un montant de 1.627.396 dinars, la diminution des autres actifs courants de 2.320.929 dinars et la baisse des dettes d'exploitation de 1.553.216 dinars.

Les flux d'investissement représentent un décaissement de 7.597.404 dinars provenant essentiellement de flux relatifs aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 1.098.782 dinars compensés par des décaissements provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 4.398.565 dinars et d'immobilisation financières pour un montant de 3.736.042 dinars.

Les flux provenant des activités de financement s'élèvent à 6.153.100 dinars provenant des flux nets d'encaissement et de décaissement de crédits.

V-1- Réconciliation des soldes de trésorerie

Les soldes de la trésorerie au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités à l'actif	10 887 000
Concours bancaires au passif	-71 857 402
Emprunts courants	41 710 509
Trésorerie de clôture à l'état de flux de trésorerie	-19 259 893
Ecart	0

VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe

Au 31 décembre 2024, le résultat ainsi que le chiffre d'affaires du groupe se détaille par société comme suit :

Société	Résultat - Part du groupe 2024	Résultat - Part du groupe 2023	Chiffre d'affaires 2024	Chiffre d'affaires 2023
TGH	705 585	-692 905	103 887	300 260
HAYATCOM TUNISIE	-235 836	-671 675	5 775 460	6 705 125
HAYATCOM RDC	200 914	205 392	8 805 900	7 835 346
RETEL	-961 268	-1 236 748	16 632 937	15 323 683
HAYATCOM ETHIPOIE	43 064	11 167	479 892	541 700
RETEL SERVICES France	-12 077	-5 044	0	0
RETEL SERVICES	274 737	-286 736	52 272	739 840
RETEL TELECOM (Ex MARAIS TUNISIE)	35 017	1 980	0	0
TIS	108 379	105 828	0	0
WIN TRAVAUX	-275 262	-291 144	0	0
JUPITER	-86 050	-860 939	50 420	1 623 894
JNAYNET MONTFLEURY	-241 658	-653 909	524 518	627 779
UTS-PALMA	1 593 046	3 508 693	39 731 013	38 515 889
Total	1 148 591	-866 039	72 156 298	72 213 515

RAPPORT GENERAL

Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2024

Tunis, le 03/12/2025

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **TAWASOL GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2024, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan consolidé de **183.379.424** dinars et un résultat consolidé – part du groupe bénéficiaire de **1.148.591** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserves* » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

2.1. L'exécution des travaux des commissaires aux comptes des sociétés RETEL, HAYATCOM TUNISIE et RETEL SERVICES a été limitée par l'absence d'un inventaire physique des immobilisations corporelles à la date de clôture de l'exercice 2024. La valeur comptable nette de ces immobilisations s'élève à la même date à 14 116 593 dinars.

2.2. Les participations indirectes de la société TGH dans les sociétés établies en Algérie, comptabilisées au niveau des états financiers consolidés pour un montant net de 6 939 068 dinars, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 et restent inscrites parmi les titres de participation déconsolidés, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2024. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales. Par voie de conséquence, nous ne pouvons pas exprimer une opinion sur la réalité de cet actif.

2.3. L'examen des comptes clients a permis de relever l'existence des créances douteuses pour un montant de 6 741 812 dinars au 31 décembre 2024. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement de ces créances. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.4. L'examen des comptes débiteurs divers a permis de relever l'existence d'une créance détenue envers la société CLASS-ALU pour un montant de 340 950 dinars au 31 décembre 2024. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement de cette créance. De ce fait, le résultat de

l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.5. La société UTS PLAMA SA a acquis courant 2015, une immobilisation corporelle pour un montant de 998.132 DT, ayant pour caractéristique l'anodisation de l'aluminium. Jusqu'au 31 décembre 2024, cette immobilisation n'a pas été mise en service et aucune provision pour dépréciation des immobilisations n'a été constatée pour se couvrir contre ce risque. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.6. La société UTS PALMA SA a conclu un protocole d'accord avec la société TAWASOL GROUP HOLDING et la société ESSEYAHSA SA, qui a pour objet le règlement par la société ESSEYAHSA SA de la dette que la société TAWASOL GROUP HOLDING détient envers la société UTS PALMA SA pour un montant de 4.374.000 DT. Les produits de placement à recevoir par la société UTS PALMA SA s'élèvent au 31 décembre 2024 à 310 005 DT. Le Conseil d'Administration du 26 juillet 2024 a donné son accord sur les conditions et modalités de règlement, notamment sur un échéancier de remboursement sur 84 mois. Aucun encaissement n'a été effectué par la société ESSEYAHSA SA jusqu'à la date de la rédaction du présent rapport. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement de cette créance. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.7. Pour l'établissement des états financiers consolidés, la direction de la société TGH a pris en considération un pourcentage d'intérêt du groupe TGH dans la société UTS-PALMA à hauteur de 100 % au lieu de 44,61%. Cette situation a eu pour effet de majorer le « Résultat consolidé - Part du groupe » d'un montant de 882.366 dinars et les « Réserves consolidées - Part du groupe » d'un montant de 1.522.915 dinars.

2.8. Des arrêts de travaux de GAZ réalisés par la société RETEL (directement ou indirectement) pour le compte de la STEG ont donné lieu à des demandes d'indemnisation présentées par RETEL et HAYATCOM ALGERIE respectivement le 16 mars 2021 et le 15 mars 2018. Les préjudices subis ont été estimés à 7.689.195 dinars et ont été comptabilisés en tant que produit de l'exercice 2020 pour un montant 4.000.000 DT et produit de l'exercice 2023 pour un montant 1.900.000 DT.

L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait les capitaux propres de la société au 31 décembre 2024 se trouvent majorés pour 5.900.000 dinars.

2.9. Au 31 décembre 2024, le report d'impôt sur les sociétés comptabilisé par la société RETEL est supérieur à celui déclaré pour un montant 1.993.514 dinars. Ce montant n'a pas été couvert par une provision et les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés d'égal montant.

2.10. Au 31 décembre 2024, le compte fournisseur « Société GHRAIRI » ouvert dans livres comptables de la société RETEL présente un solde débiteur de 463.839,484 dinars. Ce solde, présentant un risque de non recouvrement, n'a pas été couvert par une provision.

2.11. Une estimation d'indemnisation au titre du contrat G5-2019 conclu avec la STEG a été comptabilisée par la société RETEL, au cours de l'exercice 2023, en tant que produit pour un montant de 2.000.000 dinars. L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait les capitaux propres de la société au 31 décembre 2024 se trouvent majorés d'égal montant.

2.12. Les demandes de révision exceptionnelle du prix des contrats G5-2019 et G34 envoyés par la société RETEL à la STEG ne sont pas encore acceptés. De ce fait, les estimations de révision du prix desdits contrats, figurant parmi les factures à établir de la société pour un montant total de 4.263.937 dinars, nécessitent d'être provisionnés.

2.13. Une estimation des ristournes à recevoir de la Banque Nationale Agricole (BNA) au titre des échelles d'intérêts et des commissions bancaires a été comptabilisée par la société RETEL, au cours de l'exercice 2024, en tant que produit pour un montant de 834.901 dinars. Toutefois, à la date du présent rapport, aucune confirmation bancaire ni notification officielle ne permet d'attester avec certitude le montant effectivement récupérable de ces ristournes. Ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait le résultat de l'exercice 2024 se trouve majoré d'égal montant.

2.14. Des travaux relatifs au contrat 288 conclu avec la STEG, comptabilisés par la société RETEL depuis l'exercice 2019 en tant que factures à établir pour un montant total de 862.853 dinars, demeurent non facturés au 31 décembre 2024. Cette situation nécessite soit leur apurement, soit la constitution d'une provision d'égal montant.

2.15- La valeur du stock des travaux en cours au nom de la société JUPITER s'élève au 31/12/2024 à 451.836 dinars. Ce stock non mouvementé, depuis l'exercice 2022, nécessite d'être apuré ou provisionné.

2.16. Au 31 décembre 2024, la société RETEL n'a pas comptabilisé la dotation aux résorptions des frais préliminaires relatifs à sa succursale au BENIN pour un montant de 1.083.710 dinars. De ce fait le résultat de l'exercice 2024 se trouve majoré d'égal montant.

2.17. L'exécution des travaux du commissaire aux comptes de la société RETEL a été limitée par son absence à l'inventaire physique de caisse des succursales de RETEL au BENIN et au TOGO. Le solde de ces caisses s'élève, au 31 décembre 2024, à 483.645 dinars (soit l'équivalent de 95 695 555 FCFA).

2.18. Des avances sur acquisition d'immobilisation relatives à la succursale de RETEL au BENIN, totalisant la somme de 1.239.461 dinars, ne sont pas appuyées par de pièces justificatives probantes. Ces avances se détaillent par année comme suit :

Année	Montant
2023	330 752,000
2024	908 709,200
Total	1 239 461,200

2.19. Le stock de matière première (Drains géotextiles TYPE C*1000) relatif à la succursale de la société RETEL au BENIN est majoré pour un montant de 633 904 dinars (soit l'équivalent à 125 426 203 FCFA).

2.20. Aucune provision n'a été constatée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par la société « RETEL SERVICES » sur la société « RETEL BETON NORD OUEST » ayant, au 31 décembre 2024, une valeur comptable de 641.361 dinars. De ce fait les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés pour 641.361 dinars.

2.21. Le poste « Stocks » chez la société « RETEL SERVICES » comprend des articles acquis depuis plusieurs exercices et dont la rotation est très faible. A la date de clôture, aucune provision pour dépréciation de ces articles n'a été constatée par la direction. En l'absence d'éléments probants suffisants permettant d'évaluer la valeur de

réalisation nette de ces articles, nous ne sommes pas en mesure de nous assurer de la recouvrabilité du montant total des stocks figurant à l'actif du bilan arrêté au 31 décembre 2024 et totalisant 339.644 dinars.

2.22. Durant l'exercice 2024 la société « RETEL SERVICES » a procédé à l'apurement de comptes dégageant un produit de 215.422 dinars. Ces apurements de soldes n'ont pas fait l'objet d'une décision de l'assemblée générale.

2.23. La société « JNAYNET MONTFLEURY SARL » a continué d'incorporer les charges financières relatives aux emprunts bancaires et les frais d'enregistrement au coût des stocks des différents lots de terrain et construction malgré l'achèvement des travaux ou leur suspension. Ces charges financières s'élèvent pour l'exercice 2024 à 1.687.547 dinars. Combiné à l'effet de la comptabilisation des charges financières relatives à aux exercices antérieurs en stock, cette situation a eu pour impact de majorer le résultat de 524.936 dinars, de majorer les stocks de 3.082.911 dinars et de majorer les capitaux propres avant résultat de 2.547.976 dinars.

2.24. Aucune provision n'a été constatée par la société HAYATCOM TUNISIE pour se couvrir du risque de non recouvrement du solde du compte « Débiteurs Créditeurs Divers » s'élevant au 31 décembre 2024 à 412.662 dinars.

2.25. L'examen de la valorisation du stock de la société HAYATCOM TUNISIE au 31/12/2024 a permis de constater un stock non mouvementé pour 256.340 dinars et provisionné à concurrence de 100.000 dinars, le reste de la valeur de ce stock n'a pas fait l'objet d'un complément de provision pour un montant de 156.340 dinars.

2.26. La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 803 643 Dinars se détaillant comme suit :

- Des billets de trésorerie pour 500 000 Dinars.
- Un solde du compte client pour 86 795 Dinars.
- Un produit à recevoir pour 120 000 Dinars.
- Un solde du compte « Débiteur Créditeur RBNO » pour 1 096 848 Dinars.

2.27. La banque Zitouna a entamé des poursuites judiciaires à l'encontre de la société TGH pour le recouvrement du solde du crédit impayé ainsi que le reliquat non encore payé. Cette poursuite a abouti à une décision judiciaire de quitter le local objet du contrat de location financement. La cour d'appel ainsi que la cour de cassation ont confirmé le jugement de première instance et le paiement par la société TGH des loyers échus pour un montant de 3.271.778 dinars. Les pertes subies par la société TGH suite à ces jugements, s'élevant à 2.480.360 dinars, n'ont pas fait l'objet de provision.

2.28. Aucune provision n'a été constatée par la société « TAWASOL INVESTMENTS SICAR » pour se couvrir du risque de non recouvrement du solde du compte d'actifs « Fonds gérés TUNISIAN TRUKS COMP », s'élevant au 31 décembre 2024, à 100.000 dinars

2.29. L'examen du compte produit à recevoir chez la société « TAWASOL INVESTMENTS SICAR » a permis de constater qu'elle n'a pas facturé les intérêts datés de l'exercice 2024 et des exercices antérieurs. Le montant comptabilisé s'élève au 31/12/2024 à 245.907 dinars.

2.30. Les comptes de la société « JNAYNET MANAR », ayant fait l'objet de mise en équivalence, n'ont pas été arrêtés par la gérance et n'ont été pas audités.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Périmètre de consolidation et sortie du périmètre

Comme indiqué dans les notes relatives aux méthodes comptables II-1 et II-6 ainsi que dans la note explicative I, les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA regroupent les états financiers de 14 sociétés intégrés globalement et les comptes d'une seule société mise en équivalence.

Nous avons considéré que la délimitation du périmètre de consolidation constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle - ci est sensible aux hypothèses et aux interprétations des dispositions normatives et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes de délimitation du périmètre de consolidation,
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour la circonscription du périmètre,
- ✓ Conduire notre propre analyse en ce qui concerne les sorties et les exclusions du périmètre
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes sur les méthodes comptables II-1 et II-6 et de la note explicative I aux dispositions normatives.

b. Evaluation des créances clients au 31 décembre 2024

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant brut de 57 008 342 dinars et provisionnées à hauteur de 11 315 003 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du recouvrement de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2024 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère « TGH SA » qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 03/12/2025

Union des experts comptables

Moez Ben Ali

Hedi Mallekh